

2013-01-23

2012-0831

## **BPC 68968**

**BACTÉRICIDE, FONGICIDE, ALGICIDE ET MYXOBACTÉRICIDE MICROBIOCIDE  
POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU DE REFROIDISSEMENT EN RECIRCULATION  
DANS LES SYSTÈMES DE REFROIDISSEMENT INDUSTRIELS**

**INDUSTRIEL**

**GARANTIE:**

Teneur en brome libre présent sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne et hydantoïnes apparentées...65,00%

Teneur en chlore libre présent sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne et hydantoïnes apparentées...28,95%

No D'HOM. 29086

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**AVERTISSEMENT**

**POISON CORROSIF**

**DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU  
AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU  
OXYDANT PUISSANT ET CORROSIF**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION**

CHAQUE PASTILLE PÈSE 24 g

**CONTENU NET: 22,7 kg**

Distribué par:

**Baker Hughes Canada Company**  
Gulf Canada Square, 1000-401 9th Ave. SW  
Calgary, Alberta T2P 3C5, CANADA  
Les enquêtes publiques: (403) 537-3850

**Contact d'urgence (24 heures par jour): +1-800-231-3606**

## **MODE D'EMPLOI**

BPC 68968 est un bactéricide, algicide et désinfectant à dissolution lente, sécuritaire et efficace, qui, contrairement à d'autres produits chimiques utilisés en général, est efficace sur une vaste gamme de valeurs du pH.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan ou cours d'eau.

## **SYSTÈMES INDUSTRIELS DE REFROIDISSEMENT DE L'EAU**

Aux doses recommandées, permet de donner des expositions au brome résiduel « actif » à raison d'une partie par million (ppm) pour éliminer les myxobactéries, les algues et les champignons dans les tours industrielles de refroidissement de l'eau de recirculation; les systèmes d'eau infiltrants, p. ex., les filtres en continu et les lagunes, etc.; les systèmes d'eau d'échange de chaleur; les systèmes industriels d'épuration humide; et les systèmes industriels de nettoyage à air munis d'un dévésiculeur.

## **DOSES UNITAIRES**

**DOSE INITIALE:** Lorsque le système est visiblement pollué, ajouter 240-720 g/10 000 litres d'eau contenue dans le système. Répéter la dose initiale jusqu'à ce qu'une ppm de brome résiduel actif soit établie pendant au moins 4 heures.

**DOSE SUBSÉQUENTE:** Pour assurer une protection microbienne, ajouter 120-360 g/10 000 litres d'eau contenue dans le système. Répéter au besoin pour maintenir une ppm de brome résiduel « actif » pendant au moins 4 heures.

## **MISES EN GARDE**

- **TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**
- **OXYDANT PUISSANT**
- **POSE UN DANGER POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES**
- **CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU**
- **LE CONTACT AVEC LES YEUX PEUT CAUSER LA PERTE DE VISION**
- **IRRITANT POUR LE NEZ ET LA GORGE**
- **PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'INGESTION**
- **PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INHALATION**
- **SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

Ne pas respirer les poussières.

**ÉVITER** le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Le contact avec le produit peut produire une hypersensibilité retardée.

Si une réaction se manifeste, éviter tout contact ultérieur avec le produit.

Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques ainsi que des lunettes de sécurité ou un écran facial lors du nettoyage de l'équipement ou de la manipulation du produit.

**NE PAS FUMER, BOIRE OU MANGER LORS DE LA MANIPULATION**

**GARDER LE CONTENANT FERMÉ HERMÉTIQUEMENT LORSQU'IL N'EST PAS UTILISÉ**

**NE PAS EXPÉDIER AVEC LA NOURRITURE POUR HUMAINS OU ANIMAUX, LES MÉDICAMENTS OU LES VÊTEMENTS**

## **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

Ce produit est toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. N'appliquer ce produit que tel qu'indiqué sur la présente étiquette.

## **DANGERS CHIMIQUES ET PHYSIQUES**

Oxydant puissant; ne mélanger qu'avec de l'eau. La réaction occasionnée au contact avec les matières organiques combustibles, les bases, l'humidité ou avec les oxydants peut produire de la chaleur, des gaz

dangereux et possiblement un incendie ou une explosion. Ne pas ajouter aux dispositifs de distribution ou autres appareils qui ne sont pas secs et sur lesquels, après le nettoyage, il n'y a plus de résidu chimique. Le produit ne brûle pas, mais il se décompose à partir d'environ 160 °C puis il libère des gaz toxiques. Éviter le broyage et le poussierage.

### **MISES EN GARDE PARTICULIÈRES**

#### **VEUILLEZ LIRE CE QUI SUIT AVANT D'OUVRIER LE CONTENANT**

**LE MAUVAIS USAGE PEUT ENTRAÎNER DES BLESSURES CORPORELLES GRAVES NÉCESSITANT UNE HOSPITALISATION; LES COMPLICATIONS AFFÉRENTES PEUVENT ENTRAÎNER LA MORT.**

### **PRÉVENTION DES BLESSURES CORPORELLES**

1. Le produit émet un gaz de brome puissant. Ne pas ouvrir le contenant à l'intérieur. Pour ne pas respirer les vapeurs, ouvrir le contenant en l'orientant loin du visage.
2. Le mélange avec d'autres produits chimiques peut provoquer une réaction chimique violente et instantanée. Ne pas ajouter d'eau au produit. Ne pas ajouter le produit à de l'eau dans un seau.
3. Suivre à la lettre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette. Ne pas suivre les conseils d'autres personnes. Ne pas expérimenter.

### **PRÉVENTION DES DOMMAGES MATÉRIELS**

Lorsqu'il entre en contact avec les parois en vinyle, les surfaces peintes ou d'autres types de surfaces, le produit à l'état non dissout fera blanchir la couleur en permanence.

### **ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION**

Ne pas contaminer l'eau et la nourriture pour humains ou animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination.

### **ENTREPOSAGE**

Entreposer dans un endroit sombre, frais (au-dessous de 30 °C), sec, bien aéré, dans les contenants originaux fermés hermétiquement, loin des sources d'énergie, des matières organiques combustibles, des oxydants, des bases puissantes et de l'humidité.

### **ÉLIMINATION**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **EN CAS D'INCENDIE**

Ne pas utiliser un extincteur contenant du phosphate d'ammonium près de l'eau et de BPC 68968. Une réaction dangereuse peut se produire.

### **PREMIERS SOINS**

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-

bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

La dilution d'une matière corrosive ingérée est une mesure de premiers soins plus sécuritaire que le vomissement.

**UTILISER DANS UN ENDROIT BIEN AÉRÉ  
SE LAVER À FOND APRÈS AVOIR MANIPULÉ LE PRODUIT**

#### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.